

Compte-rendu de la séance académique du mardi 10 mars 2020

Communication de Pierre CRÉPEL

« Le prix Christin - de Ruolz : 1816-1948 »

Excusés : Christian BANGE, Philippe BLANC-BENON, Jacques FAYETTE, Jacques HOCHMANN, Gilbert KIRKORIAN, Philippe LEBRETTON, Jean-François REYNAUD, Micha ROUMIANTZEFF.

Après avoir excusé nos consœurs et confrères, le président Michel LAGARDE a annoncé les informations suivantes :

- Lecture du texte de Jean-Marie LAFONT qui a la tristesse d'informer l'Académie du décès du Dr Rajendra Kumar PACHAURI (1940-2020), ancien élève de La Martinière de Lucknow, et ancien directeur aux Nations-Unies du *Intergovernmental Panel on Climate Change* (IPCC / GIEC, 2002 à 2015), au nom duquel il reçut le Prix Nobel de la Paix en 2007. Officier de la Légion d'honneur depuis 2006, et membre du Comité d'honneur de la Fondation Chirac dès 2008, le Docteur Pachauri restait profondément attaché à son École La Martinière de Lucknow. Attaché également à la France, il avait été heureux de découvrir les La Martinière de Lyon. Et il avait chaleureusement répondu à la demande de l'Académie de rédiger un *Avant-propos* pour notre ouvrage sur le *Major Général Claude Martin*, ce dont nous lui sommes reconnaissants.

L'Académie s'associe à la douleur de sa famille et présente ses condoléances les plus vives à son épouse et à leurs enfants.

- Présentation de deux ouvrages donnés à l'Académie :
 - *La mélodie du chemin (Regard d'un agronome en marche vers St Jacques)* de Robert HENAFF,
 - *Les Français aux Indes, XVIII^e-XIX^e siècles*, par Denis PIAT, membre de l'Académie des Sciences d'Outre-Mer, présenté par Jean-Pol DONNÉ, notre ex-Président.

Outre de courtes notices sur ces Français qui ont porté la présence de notre pays en Inde, on découvre un magnifique album de reproduction de gravures d'époque qui nous entraînent dans ces contrées lointaines où ils se sont illustrés. Le Major-général Martin, cher à notre académie, côtoie, entre autres, le général de Boigne que beaucoup ne connaissent qu'à travers les « quatre sans culs » qui ornent une place de Chambéry, sa ville natale. L'Académie remercie l'auteur pour cet envoi qui enrichit sa bibliothèque.

Denis Piat a aussi des liens particuliers avec l'Île Maurice et a, en particulier, participé à la publication d'un ouvrage consacré à Pierre Poivre : *Pierre Poivre, Mémoires d'un Botaniste et Explorateur*, Editions La Découverte, qui figure dans notre bibliothèque. Il est aussi l'auteur de « *Adrien d'Épinay-1794 Ile de France (Ile Maurice)-1839 Paris* » aux Editions Beauchêne.

Denis PIAT

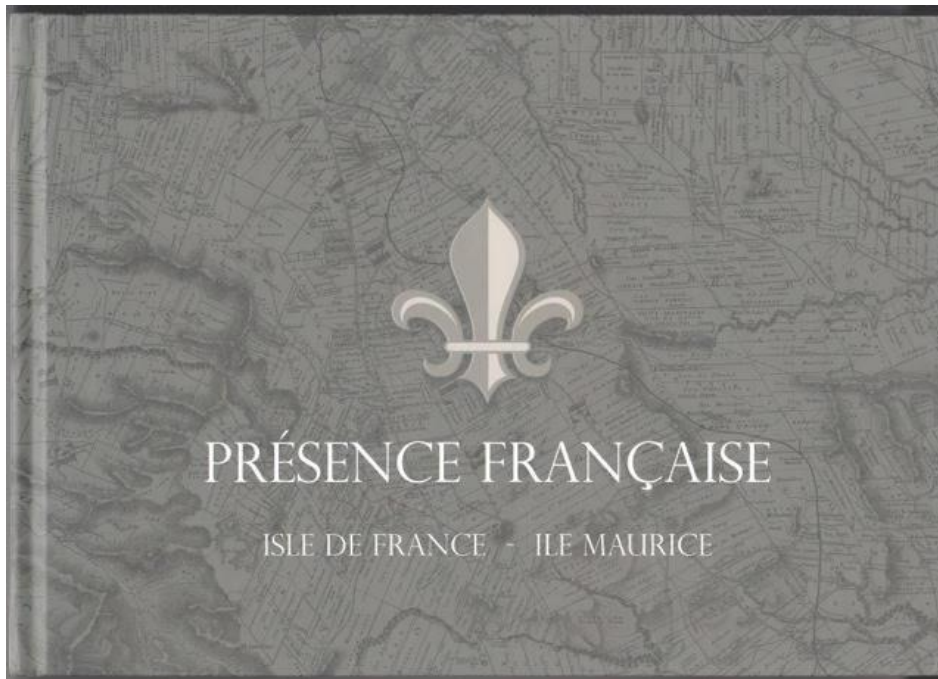


Adrien d'ÉPINAY
1794 Ile de France (Ile Maurice) - 1839 Paris

Éditions Beauchêne



Né à l'île de France en 1794, Adrien d'Épinay est âgé de seize ans quand l'île est prise par des forces militaires anglaises. C'est le général Decaen qui dirige les opérations pour combattre le débarquement britannique. En décembre 1810, le dernier gouverneur français, nommé par Napoléon, signe l'acte de capitulation. Sous l'administration anglaise, l'île reprend le nom de Mauritius. Très jeune, d'Épinay se distingue comme un brillant homme de loi et devient le chef politique de la colonie en 1821. La question de l'abolition de l'esclavage à l'île Maurice se présente en 1830 et l'industrie sucrière en sera inévitablement affectée économiquement. Adrien d'Épinay est alors désigné par ses pairs pour les représenter à Londres afin d'obtenir une aide financière de l'Angleterre en compensation de la future perte de la main d'œuvre sur les sucreries.



- Modification du programme des conférences : la conférence de Patrick LEMOINE, prévue le 31 mars, sera remplacée par la communication de Georges BARALE sur "Plantes et sécheresse", initialement prévue le 12 mai. La conférence de Patrick LEMOINE aura lieu le 12 mai à la place de la communication de Georges BARALE. Enfin le Quart d'heure du 17 mars sera présenté par François RENAUD sur une question en pleine actualité, les coronavirus.
- Un chaleureux hommage de l'académie est rendu à notre confrère, Bernard GRILLET, qui célèbre son centenaire.

Le secrétaire général de la classe des sciences, Jacques CHEVALLIER, a ensuite présenté le compte rendu de la séance précédente, puis le président Michel LAGARDE a introduit le conférencier du jour, notre confrère Pierre CRÉPEL, ancien élève de l'ENS de Saint-Cloud (1967-1971), mathématicien, chercheur CNRS à l'Université de Rennes (1971-1989) puis à l'UCB Lyon1 (1989-2012). Historien des Sciences à partir de 1980, il édite des œuvres de Condorcet et de D'Alembert ainsi que d'autres savants des Lumières. Élu à l'Académie le 1^{er} juin 2004, bibliothécaire de 2013-2015, Vice-Président en 2015, Président en 2016 puis archiviste.

Sa communication porte sur :

« **Le prix Christin - de Ruolz : 1816-1948** ». **Essai de démocratie participative**, dont on trouvera un résumé sur le site de l'Académie.

D'emblée, on se doit d'affirmer que Pierre CRÉPEL a su utiliser ses qualités d'historien des sciences et d'archiviste de l'Académie pour nous retracer l'évolution de l'histoire complexe du Prix Christin -de Ruolz, pleine de rebondissements et donc sujette à attirer l'attention des auditeurs, qui recouvre en fait une grande partie de l'existence de l'Académie, de 1750 à 1948, tout en mettant surtout l'accent essentiellement sur la période 1816 à 1948. L'exposé était structuré de la manière suivante : rappels sur le prix Christin de 1750 à 1793, l'état des sources aux XIX^e et XX^e siècles, la reconstitution de la rente par François de Ruolz (1818) et ses suites, le choix des sujets, le panorama des prix attribués de 1820 à 1948, l'examen de quelques prix particuliers et une conclusion.

Sous l'ancien régime, le testament de Christin a été justement rappelé. En 1750 il s'agit d'un leg au profit de l'Académie, à perpétuité, d'une rente annuelle de 300 livres. C'était un Prix annuel (1/3 mathématiques ; 1/3 physique ; 1/3 arts) souvent en relation avec des problèmes concrets rencontrés dans la cité. Cependant la mort de Christin en 1755 a fait de Charles Joseph de Ruolz son héritier, mais celui-ci s'est noyé en 1756. C'est alors son fils, François Catherin de Ruolz, âgé de six ans, donc son tuteur, qui versa la rente jusqu'à la Révolution en 1791. Le lancement du premier prix eut lieu en 1758, la remise en 1760 et le dernier prix envisagé en 1793, au total 30 à 35 prix dont certains ont été reportés. Mais l'académie fut supprimée en 1793 et rétablie en 1800. Puis de 1800 à 1818, l'Académie délivre des prix sur ses fonds propres ou à partir de dons divers. En réalité le Marquis de Ruolz ne voulait pas payer cette rente annuelle, argumentant qu'il y avait prescription, ce qui était faux puisqu'en 1818 on était encore largement en-dessous de la règle des 30 ans. Le testament n'étant donc pas devenu caduque, la question de la reconstitution de la rente se posait naturellement.

C'est ainsi que le 11 janvier 1816, l'Académie avait déjà rédigé un projet de lettre au Marquis de Ruolz et nommé le 22 avril 1817, une commission composée de MM. Guerre, Beraud et Cochet pour s'occuper du testament Christin. La lettre de réclamation de l'Académie auprès du Marquis de Ruolz est lue par M. Cochard le 7 juillet 1818 et une solution à l'amiable fut trouvée assez rapidement pour l'exécution du testament. Le 14 juillet 1818, le Marquis de Ruolz consent bien à reconnaître la rente annuelle et perpétuelle de trois cents francs dont il est débiteur envers la compagnie, mais à condition qu'on lui tienne quitte des arrérages jusqu'en 1818. Finalement, le 30 novembre 1818, il signe devant notaire, en décidant d'une médaille d'or annuelle pour le prix désormais nommé « Christin - de Ruolz » sur des questions proposées alternativement en physique, mathématiques ou arts. De plus, le constituant pourra poser trois questions parmi lesquelles l'Académie choisira celle qu'elle jugera plus convenable. Sinon, passé le 1^{er} août, l'Académie déterminera elle-même le sujet du prix.

Si bien que le 15 décembre 1818 le Marquis de Ruolz, membre du conseil municipal de Lyon, a été appelé au rang des associés honoraires, mais trois jours plus tard, le 18 décembre 1818, il écrit une lettre indiquant que son âge ne lui permet pas de prendre une part très active aux travaux académiques. Il proposera, ensuite, le 25 juin 1821, que l'Académie fasse choix du sujet de prix qui sera mis au concours pour l'année prochaine à choisir parmi :

- les moyens d'ôter à la soie grège son gluten coloré, par un procédé autre que le décreusage actuel.
- le mécanisme ou les opérations propres à donner au coton filé un plus grand degré de finesse.
- des avantages qui résulteraient pour le commerce de Lyon d'un changement dans l'administration politique des Colonies de l'Amérique du sud, ainsi que du Levant.

À ce que l'on peut désigner par les termes d'atermoiements ou de temporisations, se greffent une querelle des médailles. Le 28 août 1821, M. Guerre communique à l'Académie la proposition du Marquis de Ruolz de faire fabriquer à ses frais un coin spécial pour frapper les médailles à distribuer. M. Guerre en présente le modèle gravé et dessiné, et propose à l'académie, le 30 novembre 1818, d'autoriser deux commissaires à constater la forme de cette médaille par une convention additionnelle au traité déjà conclu entre l'académie et le Marquis de Ruolz. L'Académie accepte avec satisfaction les offres du Marquis de Ruolz. Elle autorise MM. Cochard et Guerre qui l'ont représentée dans le premier acte, à conclure la convention supplémentaire qui doit consommer et régulariser le rétablissement de la fondation Christin.

Le 18 novembre 1823, M. Cochard, trésorier, informe au sujet des médailles de la fondation Christin, que le Marquis de Ruolz prétend s'arroger le droit de faire frapper à volonté et le 10 août 1824 M. Cochard annonce qu'il a reçu du Marquis de Ruolz deux médailles en or de la valeur de 300 francs, chacune pour servir à l'acquittement de deux années de la fondation Christin. L'académie surprise de voir frappées ces médailles sans son assentiment et sans qu'elle ait même reçu l'avis, a arrêté que des explications à ce sujet seraient demandées à M. le Directeur de la monnaie des médailles à Paris.

Le prix devait être annuel. Les décomptes sont difficiles (prix reportés ou partagés, décisions mitigées). On distingue :

- l'époque « Dumas » (1818-1840) (~ 20 concours) : ~ 5 lauréats, ~ 12 médailles ou accessits, 5 prix non décernés, la plupart des prix ont été reportés au moins une fois ; les prix de statistique sont un casse-tête historique.

- l'époque « Bonnel » (1840-1891) (~ 7 concours) : 5 lauréats, 1 mention, 2 prix non décernés, moins de 20 pour 1840-1948, disons au total moins de 40 prix et environ 40 lauréats.

Quant à l'évolution des sujets, au XIX^e siècle et au début du XX^e, ce sont essentiellement des questions concrètes (assainissement de Perrache, inondation des Brotteaux, émanations des marais, salubrité des eaux, soie, statistiques, chemins de fer), peu de sujets de « science pure » (décreuser la soie, météo, lumière violette et magnétisme), quelques sujets ni « scientifiques » ni « techniques » (histoire de Lyon, l'harmonie, les chants populaires, délits et peines). À l'entre-deux-guerres les questions restent très vagues, on note un sujet quelconque de physique appliquée.

Pierre CRÉPEL a aussi présenté le panorama des prix attribués de 1820 à 1948 et l'examen de quelques prix particuliers. Il serait trop long de tous les mentionner ici mais on se doit de relever son essai, pour la première fois, de *démocratie participative*, introduit sur plusieurs sujets repris par d'éminents confrères.

- démonstration par Jean-Pol DONNÉ, numismate, de la médaille du Prix Christin-de Ruolz, d'une valeur de 300 livres réalisée par Jean-Marie Chavanne en 1824, diamètre 49mm, sur laquelle le Marquis fait graver à ses frais l'inscription « Prix fondu par M. de Ruolz » et où l'on note la marque d'une croix qui reste inexplicite.

- Chemins de fer, commenté également par Jean-Pol DONNÉ.

Quels sont les avantages et les inconvénients qui peuvent résulter pour la ville de Lyon de l'établissement des chemins de fer ? proposé en 1842, séance publique du 18 février 1845.

Lauréat partiel : Prosper Chappet, qui se demandait si la ligne Paris-Marseille devait traverser Lyon et donc de la connection des gares entre elles.

Rapport de Bonnardet. On y lit des réticences philosophiques contre les chemins de fer.

- Harmonie, commenté par Jean-François DUCHAMP, Maître de Chapelle de la Cathédrale de Lyon. « *Quel est le rôle de la mélodie, de l'harmonie et du rythme ?* », proposé le 31 juillet 1879, date limite 31 mars 1880, séance publique du 27 juillet 1880.

Lauréat : Léon REUCHSEL, Maître de Chapelle à Sainte-Bonaventure ;

Rapport de Neyrat.

Pièce de L. REUCHSEL publiée p. 263-358 + annexes (partitions).

2^e lauréat : Emile TARDIEU, pour son éloge de la musique pour les arts, lequel curieusement faisait référence au philosophe Jean-Jacques Rousseau.

- Variabilité des microbes, commenté par François RENAUD, professeur à l'UCB Lyon1.

« *La variabilité dans les microbes au point de vue morphologique et physiologique* » proposé en 1892. Séance publique du 21 mars 1893.

Lauréat : le Dr Alexandre RODET. 1 seul mémoire, épigraphe : « Dans l'être vivant, animal ou végétal, il n'est pas un ordre d'organes ou de fonctions qui ne puisse fournir les caractères de variétés ou de races, par suite de modifications anatomiques ou physiologiques » (M. de Quatrefages). 500 F. Publié, Mém. t. 3, p. 263-350 (lu le 10 juillet 1894).

Rapport de M. A. Léger.

François RENAUD précise que le lauréat a étudié les changements éphémères de germes et des colonies et leurs persurances mais qu'il n'est pas allé assez loin dans les espèces. En réalité, à cette époque, la personnalité lyonnaise la plus connue de cette discipline était Pierre Victor GALTIER, professeur de pathologie des maladies contagieuses à l'école nationale vétérinaire de Lyon, pressenti pour le prix Nobel pour ses travaux sur la rage mais qui mourut en 1908 juste avant l'attribution du prix, uniquement décerné à des personnes vivantes.

- Détermination des trajectoires électroniques en champ magnétique fortement inhomogène (application au magnétron et oscillateurs à ondes courtes), commenté par Joseph REMILLIEUX, professeur à l'UCB Lyon1.

Lauréat : Joseph LAFOUCRIÈRE, Assistant à la Faculté des Sciences de Lyon. Registre, 17 février 1948, proposé par Jean THIBAUD. La séance publique a lieu le 2 mars 1948.

Thèse de l'auteur, université de Lyon, 1950 : « *L'application de la méthode de la trochoïde au spectre bêta* ».

C'est le dernier Prix Christin-de Ruolz attribué, mais ne peut-on pas dire que le prix Thibaud décerné par l'Académie est finalement la continuation du prix Christin-de Ruolz ?

Ainsi, tout au long de cet exposé on a découvert le souci de Pierre CRÉPEL de s'appuyer sur la recherche rigoureuse des documents conservés aux archives. Ce sont, soit des *sources imprimées*, des Comptes rendus des travaux et Mémoires publiés jusqu'en 1892, des Volumes Rapports, Fondations, Concours, Notices biographiques (1892-1926) et des Mémoires à partir de 1931, soit des *sources manuscrites* comme des registres à partir de 1816, des recueils de manuscrits, pour les prix jusqu'en 1860, le Fonds 1P (Rapport de Cochard du 7 juillet 1818, Constitution de rente (Pré) du 30 novembre 1818, Transfert d'hypothèque (Cottin) (1835-1836), Pièces achetées en 1917 (1818-1834), Certificat de propriété (Niodet) (1847-1848) et le registre des commissions Christin et Herpin (1893-1914) ainsi que d'autres documents particuliers comme le Prix sur l'harmonie (1880). Les pièces des prix plus récents n'ont pas été conservées. Ses instruments de travail pour chaque prix : n° Dumas ou page Bonnel avant 1892, et en plus des sources comme sur le sujet, la date de choix, la date de lancement, la date limite et autres. Avant 1860, l'essentiel se trouve dans les inventaires de Michel DÜRR.

Pour un thème aussi riche, Il était très difficile de respecter l'horaire habituel exigeant de clore la séance à 16h, d'autant plus qu'elle fut allongée par les interventions de quatre confrères qui ont su ajouter la richesse de leurs connaissances sur chacun des sujets choisis. Inévitablement, la séance de questions a été annulée. La séance est levée à 16h.

Georges BOULON, membre de la classe des sciences.